

Epinay-sur-Orge, le

13 NOV 2023

CONVOCATION au Conseil municipal

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 20 novembre 2023 à 20h00
Salle de la Gilquinière

Conformément à l'article L2123-1 du Code général des collectivités territoriales, l'employeur est tenu de laisser à tout salarié de son entreprise membre d'un conseil municipal le temps nécessaire pour se rendre et participer aux séances plénières de ce conseil.

Vous trouverez dans cet envoi l'ordre du jour auquel sont annexées les délibérations et notices explicatives concernées, accompagnées d'un pouvoir de représentation en cas d'indisponibilité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Olivier MARCHAU
Maire d'Epinay-sur-Orge

CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Essonne
Communauté d'agglomération Paris-Saclay

Séance du lundi 20 novembre 2023 à 20h00

Salle de la Gilquinière

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023**

AFFAIRES GENERALES

- 1. Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal**
Rapporteur : M. LE MAIRE
- 2. Création de la commission municipale d'examen des subventions au bénéfice des associations spinoliennes et désignation de ses membres**
Rapporteur : M. LE MAIRE
- 3. Rapport d'activités de la Communauté d'agglomération Paris Saclay pour 2022**
Rapporteur : V. GALLET
- 4. Rapport d'activités du Syndicat mixte Orge Yvette Seine pour 2022**
Rapporteur : L. CASTAINGS

RESSOURCES HUMAINES

- 5. Modification du tableau des effectifs**
Rapporteur : M. LE MAIRE
- 6. Création d'emplois d'agents non titulaires à temps non complet et fixation de la rémunération pour le recensement de la population en 2024**
Rapporteur : M. LE MAIRE
- 7. Recrutement de contrats d'engagement éducatif**
Rapporteur : M. LE MAIRE

PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

- 8. Adoption de la mise à jour du règlement intérieur du Relais Petite Enfance (RPE)**
Rapporteur : S. GAUDRY
- 9. Modification partielle de la carte scolaire**
Rapporteur : F. BARRIERE
- 10. Approbation d'une convention-cadre de partenariat avec les SESSAD (services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) pour l'accompagnement éducatif de jeunes au sein du service jeunesse d'Epinay-sur-Orge**
Rapporteur : F. BARRIERE
- 11. Approbation d'une convention de partenariat avec le collège André Maurois portant intervention d'animations proposées par le service Jeunesse**
Rapporteur : F. BARRIERE
- 12. Fixation des tarifs du séjour organisé pendant les vacances de fin d'année pour un groupe d'enfants âgés de 11 à 17 ans**
Rapporteur : F. BARRIERE

SERVICES TECHNIQUES

- 13. Avenant n°2 au marché public de travaux de réfection d'un mur et d'une voirie affaissés rue des Meuniers**
Rapporteur : J.-M. SCHILTZ

14. Avenants aux marchés publics de travaux de réhabilitation et extension du marché couvert

Rapporteur: B. WALTER

VIE ASSOCIATIVE

15. Attribution d'une subvention de projet pour l'association CIME

Rapporteur: N. FABBRO

HABITAT

16. Fixation des modalités de mise en œuvre de la gestion en flux des réservations de logement social par la commune d'Epina-sur-Orge

Rapporteur: S. PANZANI

17. Garantie d'emprunt CDC habitat – 16 rue de l'église et 1, rue du Breuil et approbation d'un contrat de réservation de logement social en contrepartie

Rapporteur: S. PANZANI

URBANISME

18. Avis relatif à la mise en place d'astreintes financières en cas d'infraction au Code de l'urbanisme

Rapporteur: S. PANZANI

TABLEAU DES DÉCISIONS

En application des dispositions de l'article L.2122-22 et l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire communique au Conseil municipal les décisions administratives qu'il a été amené à prendre depuis le 30 mai 2023, par délégation du Conseil municipal (délibération n°34/2023 du 30 mai).

76/2023	Prestation d'hébergement pour un séjour montagne à Orcières-Merlette pour 13 jeunes du service jeunesse et 3 adultes accompagnateurs pour un montant de 3 600,00 € TTC.
77/2023	Contrat pour le spectacle de Noël « Mon petit sapin » le 16 décembre 2023 destiné aux enfants de la crèche familiale pour un montant de 527,50 € TTC.
78/2023	Marché public de fourniture et pose d'une structure multisports et d'un espace de fitness en libre accès réparti en deux lots attribués à la société Kompan pour un montant de 65 946,60 € TTC (fourniture et pose d'une structure multisports) et 56 052,66 € TTC (fourniture et pose d'agrès de fitness).
79/2023	Contrat journée pédagogique du 17 novembre 2023 pour le personnel de la maison de l'enfance d'un montant de 1 000,00 € TTC.
80/2023	Convention avec la commune de Chilly-Mazarin pour des séances de piscine durant l'année scolaire 2023-2024 pour un montant 14 178,78 € TTC.
81/2023	Marché public de prestations de nettoyage des écoles élémentaires Paul Valéry et Albert Camus attribué à la société SAMSIC pour un montant de 78 127,38 € TTC.
82/2023	Prestation animation contes de Noël pour les enfants de l'école maternelle Albert Camus pour un montant de 1 425,00 € TTC.
83/2023	Prestation animation atelier découverte des insectes pour les enfants de l'école maternelle Albert Camus pour un montant de 830,00 € TTC.
84/2023	Mission d'assistance et de représentation en justice dans le cadre du recours indemnitaire de Grand Paris Aménagement de la SELAS d'avocats Cloix Mendès-Gil.
85/2023	Décision d'ester en justice dans le cadre du recours indemnitaire de Grand Paris Aménagement
86/2023	Convention d'attribution du fonds de soutien aux projets de développement durable de la communauté d'agglomération Paris-Saclay à la commune d'Epina-sur-Orge d'un montant de 500 €.
87/2023	Cession d'un sèche-linge pour un montant de 50,00 €.
88/2023	Demande de subvention « appel à projet jeunesse 2024 » auprès du Département de l'Essonne pour des projets 2024 du service Jeunesse d'Epina-sur-Orge.
89/2023	Prestation avec l'organisme « la Vie contée » pour une représentation racontée « Contes d'animaux » le 24 novembre 2023 pour les enfants de CEE2 de l'école élémentaire Albert Camus pour un montant de 230 € TTC.
